Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230928-D141_2023-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 28 septembre 2023

L'an 2023 et le 28 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au site de Clairefontaine à Duisans sur convocation du 21 septembre 2023.

Date de la convocation : 21 septembre 2023
Date d'affichage : 21 septembre 2023
Délibération N° 28-09-2023 / N°141
Etaient présents les membres en exercice : 67

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Coin, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Maurice Soyez, Harold Tetu, Julien Bellengier, Jean- Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Benoit François, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Richard Skowron, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Monique Debeaumont, Marie Bernard, Martine Gérard, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 9
Membres ayant donné procuration : 12
Membres votants : 88

Absents : Alain Rose, Thomas Bonnelle, André Michel, Christian Delambre, Michel Petit, Philippe Lefebvre, Jean-Paul Hémery, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Sylviane Evain, Marc Degendele, Raymond Lavigne, Sidonie Duriez, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Roland Descamps, Eric Caron, Emmanuel Ioos.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Hubert Morreel suppléé par Martine Thery, Patrick Nepveu suppléé par Eric Rivaux, Pierre Cuvillier suppléé par Yves Delattre, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, François Coquart suppléé par Arnaud Darras.
Absents excusés : Sylvie Gabez, Alexandre Hulot, Florence Dambreville, Jacques Nick, Yves Petit, Marie-Angèle Leftez, Jean-Louis Cauvet, Magali Urbanac, Chantal Dufresne

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Julien Bellengier, Sabine Surelle ayant donné procuration à Philippe Carton, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Stéphane Locquet ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Nicolas Capron ayant donné procuration à Olivier Gallet, Alain Traisnel ayant donné procuration à Michel Seroux, René Pruvost ayant donné procuration à Damien Bricout, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Jacques Thellier, Alain Debureaux ayant donné procuration à Ernest Auchart, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe Vanderbeken. Yves Lieppe ayant donné procuration à Catherine Libessart.

Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230928-D141_2023-DE

Secrétaire de séance : Raymond Wacheux

Titre de la délibération :Avenant Fonds de concours Grincourt-les-Pas

Monsieur le Vice-Président rappelle que par délibération de l'assemblée communautaire du 13 avril 2023, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois a instauré un fonds de concours en faveur de ses communes membres.

La commune de Grincourt-les-Pas avait été retenu pour des travaux complémentaire de défense incendie pour un montant de 11 045.33 € avec une aide du Conseil Départemental de 4 418.13 € et du fonds de concours de 1 732.31 €.

Suite à une modification, le montant des travaux complémentaires a été réajusté et le Conseil Départemental a revu sa subvention à la baisse à hauteur de 500 €.

Il est donc proposé de revoir le montant du fonds de concours qui s'élèverait à 2 609.68 € soit une augmentation de 877.37 €.

Après avis favorable du bureau du 20 septembre 2023, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser la modification du montant du fonds de concours pour un montant de subvention passant de 1 732.31 € à 2 609.68 € pour la commune de Grincourt-les-Pas.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 05/10/2023 et publication ou notificatio du 05/10/2023